



APPEL À PROJET

CRÉATION SPECTACLE VIVANT
JEUNE PUBLIC

Dans le cadre du prix du livre « Petite enfance 2021 »



Proposé par la Ville de Gaillac
& Gaillac-Graulhet Agglomération

VILLE DE
gaillac
ville-gaillac.fr

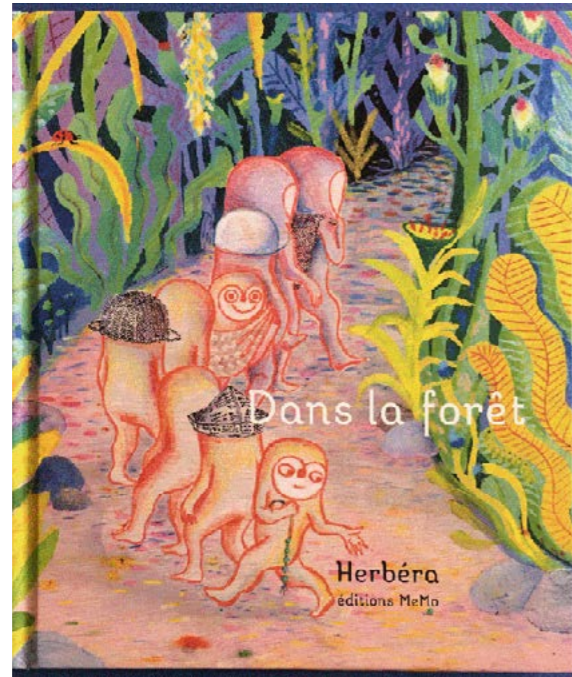
 Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

 FCM
FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL
Sous le patronage de l'Association de Finance
pour la Lecture

 Crédit Mutuel
Midi-Atlantique

 Crédit Mutuel
Gaillac





CONTEXTE

La Ville de Gaillac, en partenariat avec Gaillac-Graulhet Agglomération, organise le Festival du livre qui s'est déroulé les 2 et 3 octobre dernier à Gaillac. Le festival est dédié à la littérature jeunesse et ado, et, à cette occasion, 28 auteurs et illustrateurs ainsi qu'1 booktubeuse ont été invités.

L'objectif de cet événement est de sensibiliser le public jeune, de la maternelle jusqu'au lycée, à la littérature mais aussi aux arts vivants, graphiques, et numériques, en favorisant les rencontres entre les enfants et les auteurs invités.

En parallèle de ce festival, nous proposons un projet dédié à la petite enfance (3-6 ans) qui couvre l'ensemble du territoire Gaillac-Graulhet, avec le réseau des médiathèques et le soutien du Crédit Mutuel de Gaillac : le prix du livre « Petite enfance », qui se déroule tout au long de l'année scolaire. Ce prix existe depuis 20 ans, il a pour objet l'élection d'un livre par les enfants des écoles maternelles qui sera ensuite adapté par une compagnie professionnelle de spectacle vivant. À ce titre nous avons accueilli dernièrement la compagnie Passe Velours pour l'adaptation de « La Montagne » de Carmen Chica et Manuel Marsol, la compagnie des Voyageurs Immobiles pour l'adaptation de l'album « La Clé » de Julia Woignier, ou encore la compagnie les Soleils Piétons pour l'adaptation de « Où va le chat ? » de Léa Decan. Au fil des années, le prix a su se renouveler pour prendre une nouvelle dimension et une nouvelle organisation.

Prix du livre Petite enfance 2021-22

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles maternelles de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet découvrent le travail de trois auteurs sélectionnés par un comité composé de professionnels de la lecture du territoire.

En 2021 ont été sélectionnés :

- Gaëtan Dorémus avec « Rosie » aux éditions du Rouergue
 - Junko Shibuya avec « Au salon de coiffure de Monsieur Mouton » chez Actes Sud Junior
 - Ghislaine Herbéra avec « Dans la forêt » aux éditions MeMo
- Plus d'informations sur ces ouvrages en annexe.

La découverte de ces trois albums s'effectue en classe, mais également dans les médiathèques partenaires via des projets originaux et des ateliers créatifs autour des trois univers.

Le 22 février, les élèves rendent leur verdict et votent pour leur album préféré.

À la suite de ce vote, et d'un appel à projet auprès des équipes artistiques de la région, la **compagnie professionnelle sélectionnée aura pour mission d'adapter l'album lauréat en œuvre artistique de spectacle vivant**. Pour cela, elle proposera un programme d'actions culturelles à l'attention des classes participantes (rencontres, valise pédagogique, correspondances, ateliers...) et poursuivra son travail de création à la résidence d'artistes Antonin Artaud de Gaillac. 26 classes de maternelle sont inscrites sur le projet, réparties dans 7 écoles de Gaillac et 8 écoles de la communauté d'agglomération (voir annexe).

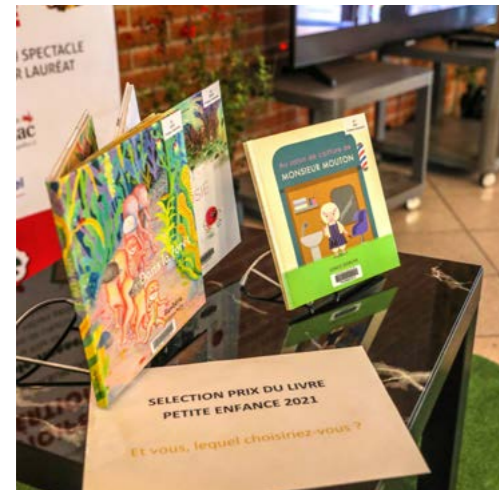
OBJECTIFS

Les attentes politiques de ce projet visent à :

- Favoriser l'éducation artistique dès la petite enfance,
- Lutter contre l'illettrisme
- Sensibiliser à la culture et la rendre accessible à tous.

Pour répondre aux objectifs, il conviendra :

- D'accompagner la création d'une œuvre artistique à destination du très jeune public, par une compagnie régionale, donnant lieu à une représentation
- De soutenir les artistes pendant leurs actions culturelles au sein des écoles permettant de nourrir le processus artistique
- De prévoir un programme d'actions permettant aux enfants de s'approprier un récit par le biais de différents arts et de participer à une création



CAHIER DES CHARGES

La compagnie sélectionnée aura la mission d'adapter l'album lauréat en spectacle de son choix. Le format de l'œuvre devra être court et s'adapter à un public de maternelle.

Pour construire ce projet, les artistes s'appuieront sur un programme d'actions culturelles au sein des écoles avec les élèves. Ces temps d'échanges avec les enfants constitueront un apport et devront servir la création.

Ils bénéficieront aussi de temps de création à la résidence d'artistes Antonin Artaud à Gaillac et à la salle multiculturelle de Téco.

Ces temps de création devront aboutir à la représentation d'un spectacle qui constituera une première étape dans le processus de création du spectacle professionnel. Cette première version du spectacle sera présentée aux élèves impliqués sur le projet au mois de juin, à la salle « Le Balcon » de Gaillac et à la salle multiculturelle de Téco (8 représentations minimum).

Dans le cadre particulier de l'épidémie de coronavirus et dans un souci d'anticipation, le spectacle devra être en mesure d'être joué en extérieur, et notamment dans les établissements scolaires si les normes sanitaires ne nous permettent pas de l'accueillir en salle de spectacle. Enfin et toujours pour des questions d'adaptabilité, il est possible qu'une captation vidéo du spectacle soit envisagée et proposée aux établissements pour permettre de faire aboutir le projet sur l'année scolaire, dans tous les cas de figure.



PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

• DÉBUT OCTOBRE 2021

LANCEMENT DU PROJET Prix du livre « Petite enfance » 2021 au Festival du Livre de Gaillac, invitation des 3 auteurs au Festival. Présentation du projet au grand public et des 3 albums en compétition.

• ENTRE OCTOBRE 2021 ET FÉVRIER 2022

ATELIERS AUTOURS DES ALBUMS

Découverte en autonomie dans les classes des trois ouvrages et ateliers avec les médiathèques.

• **JANVIER 2022** : SELECTION DE L'EQUIPE ARTISTIQUE qui réalisera l'adaptation scénique du prix du livre « Petite enfance »

• **22 FÉVRIER 2022** : ELECTION DE L'ALBUM LAUREAT
Finalisation des votes des enfants pour leur album favori

• MARS. AVRIL. MAI. JUIN 2022 : CRÉATION DU SPECTACLE ET RENCONTRES SCOLAIRES

Rencontres avec la compagnie, temps de création et de collecte de paroles dans les écoles.

Le travail pourra se faire lors de périodes de création à la résidence Antonin Artaud et à la salle multiculturelle de Téco.

Périodes disponibles (à confirmer) :

- Mars 2021 : du lundi 22 au vendredi 26
- Avril 2021 : du lundi 5 au vendredi 9
- Mai 2021 : du mercredi 12 au mercredi 19
- Juin 2021 : du mercredi 16 au jeudi 24

• FIN JUIN : PRÉSENTATION DU SPECTACLE AUX ÉCOLES

Présentation de la première version du spectacle aux enfants.

Les représentations auront lieu dans deux lieux :

- Le Balcon : du 13 AU 17 JUIN OU DU 27 AU 1^{ER} JUILLET
- La salle multiculturelle de Téco (dates à venir)

• **ÉTÉ** : Possibilité de travailler à la résidence Antonin Artaud et/ou à la salle multiculturelle de Téco pendant l'été pour terminer le processus de création du spectacle.

• SAISON 2022-2023 : PROGRAMMATION DU SPECTACLE EN SÉANCE FAMILIALE

Diffusion du spectacle sous sa forme aboutie à l'occasion de la saison culturelle 2022-2023 de Gaillac.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET

- **MI-NOVEMBRE** : **LANCEMENT** et diffusion de l'appel à projet auprès des équipes artistiques et des réseaux
- **23 DECEMBRE 2021** : **CLOTURE** de la réception des candidatures artistiques
- **DEBUT JANVIER 2022** (semaine 3 au 7 janvier) : réunion du **COMITE DE SELECTION** pour étude des candidatures et convocations envoyées pour la semaine suivante
- **MI JANVIER** (semaine du 10 au 14 janvier) : **RENCONTRE DES EQUIPES ARTISTIQUES** présélectionnées par le comité de sélection
- **FIN JANVIER** (semaine 17 au 21 janvier) : **ANNONCE DE L'EQUIPE ARTISTIQUE SELECTIONNEE**, réponse à tous les candidats
- **SEMAINE 4-5-6** (du 24 janvier au 11 février) : **PLANNING PREVISIONNEL & ECRITURE DU PROJET**
Élaboration du planning prévisionnel avec l'équipe artistique et les différents partenaires et écriture du projet en fonction de l'album lauréat.

MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET MATERIELS

La ville de Gaillac et l'Agglomération Gaillac-Graulhet attribueront une enveloppe budgétaire de **6000€** pour mener à bien le projet.

Ce budget englobe la production du spectacle, le programme de médiation dans les écoles, les défraiements des transports et des repas, et les représentations de la première version du spectacle auprès des scolaires dans 2 établissements culturels du territoire (le Balcon à Gaillac et la salle multiculturelle à Téco).

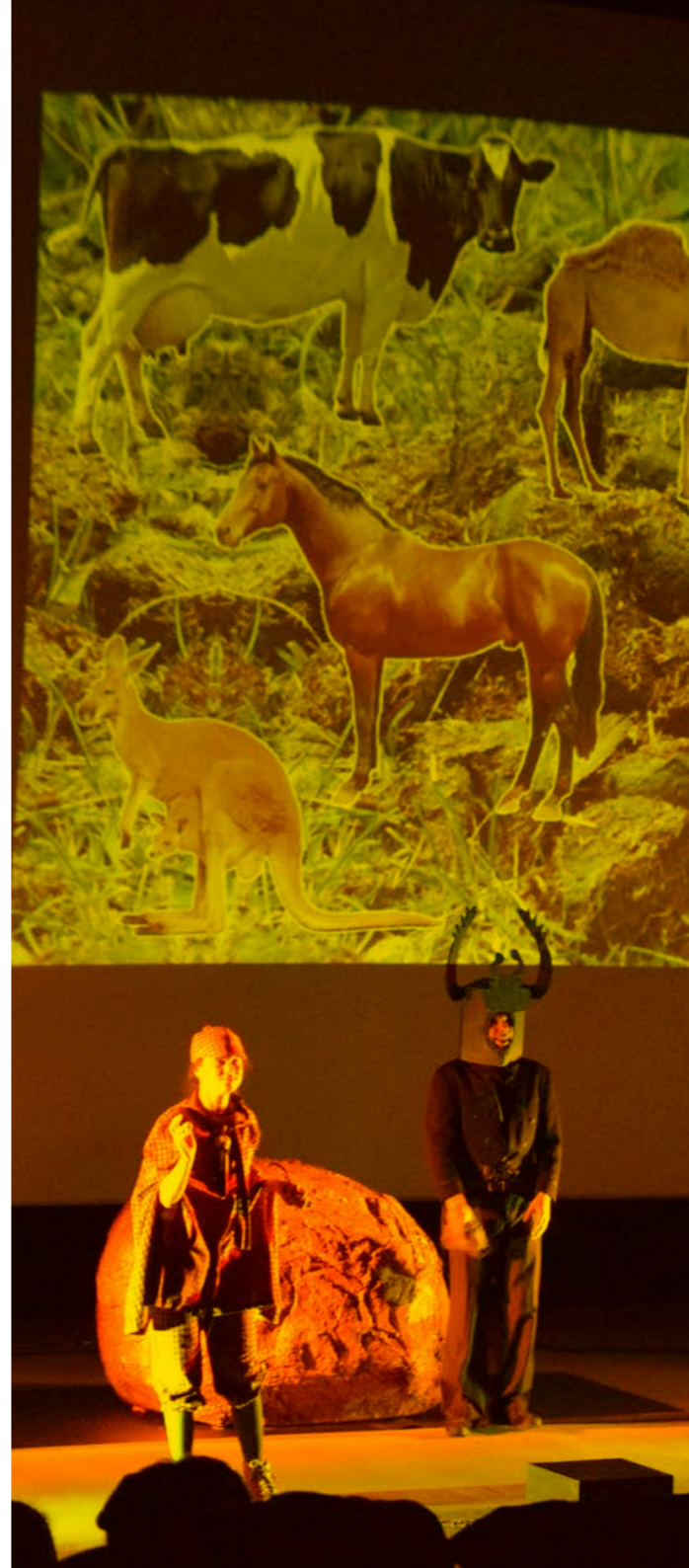
La ville de Gaillac s'engage par ailleurs au préachat du spectacle sous sa forme aboutie pour sa saison culturelle 2022-2023.

MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS

La résidence Antonin Artaud sera mise à disposition de la compagnie pour le travail de création et l'hébergement des artistes (possibilité d'hébergement : 6 à 8 personnes). Elle est composée d'un espace de vie commune, d'une salle de travail, et d'un espace de répétition.

Dimension espace de travail Maison des artistes Antonin Artaud :

- Surface utile totale de la salle : 10 m de long et 5,80 m de large soit une surface de 58 m²
- Surface scénique : 5,80 m d'ouverture et 4,25 m de profondeur soit une surface de 24,65 m², 3 m de hauteur sur toute la surface de la salle.



CRITERES D'ÉLIGIBILITE

- Le projet est ouvert aux artistes professionnels ayant déjà eu une pratique artistique auprès du jeune public et qui sont agréés pour les interventions dans les classes.
- L'implantation de la compagnie en Occitanie n'est pas obligatoire, mais la priorité est donnée au financement des coûts artistiques, plutôt qu'aux défraiements des transports.
- La création doit s'adapter sur un plateau de 7.20m d'ouverture, 4.90m de profondeur, 6m en lointain et 3.5m de hauteur sous grill (salle du Balcon) et répondre aux contraintes de l'équipement de diffusion.
- La création devra être autonome et s'adapter facilement pour être jouée en extérieur
- La forme proposée peut-être de toute discipline (sauf exclusivement cirque ou marionnettes)
- La compagnie devra se rendre disponible pour les interventions au sein des écoles et organiser ses actions selon le calendrier annoncé.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Présentation de la compagnie et CV de l'équipe
- Eventuellement des liens vidéos vers des projets antérieurs très jeune public ou non
- Présentation du projet (1 page maxi)
- Note d'intention de mise en scène (1 page maxi)
- Présentation du programme d'actions culturelles
- Calendrier
- Budget prévisionnel de production
- Eléments techniques (au moins l'espace scénique)
- Prix de cession en préachat pour la saison 2022-2023 (coût plafonné à 1500€)

Pour faciliter l'accessibilité aux 3 ouvrages, ceux-ci seront mis à votre disposition par mail sur demande auprès de Manon Cariou. Ils seront également disponibles dans les médiathèques de l'agglomération. Ces documents sont strictement réservés à un usage interne, il est formellement interdit de les diffuser.

L'ensemble des éléments sont à envoyer en format pdf et par wetransfer à l'adresse projetslivre@ville-gaillac.fr **ou plus tard le jeudi 23 décembre 2021 à 10h.**

LES CRITÈRES D'ÉTUDES

L'ensemble des dossiers seront étudiés en réunion de comité de sélection composée d'un ou plusieurs représentant(s) de la ville de Gaillac, d'un ou plusieurs représentant(s) du réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, d'un représentant du Crédit Mutuel et d'un représentant de l'Éducation Nationale.

Le comité étudiera :

- La qualité esthétique et la pertinence du propos artistique de la compagnie
- La viabilité du projet, sa structuration et son adaptabilité aux contraintes liées à la crise sanitaire
- La démarche d'action culturelle qui accompagne le projet

Les compagnies qui seront présélectionnées rencontreront le comité de sélection en semaine 2 (du 10 au 14 janvier 2022). Les résultats de l'appel à projet vous seront communiqués fin janvier (semaine 3).

Le 22 février, la compagnie sera informée de l'album lauréat choisi par les enfants. Dès lors elle pourra adapter son projet à cet album et construire un planning prévisionnel avec les partenaires (établissements scolaires et lieux de résidences).



CONTACT

N'hésitez pas à contacter

Manon Cariou

coordinatrice des projets littéraires au sein

du Pôle Culture de la Ville de Gaillac

au 05 63 81 20 19 ou

projetslivre@ville-gaillac.fr.

